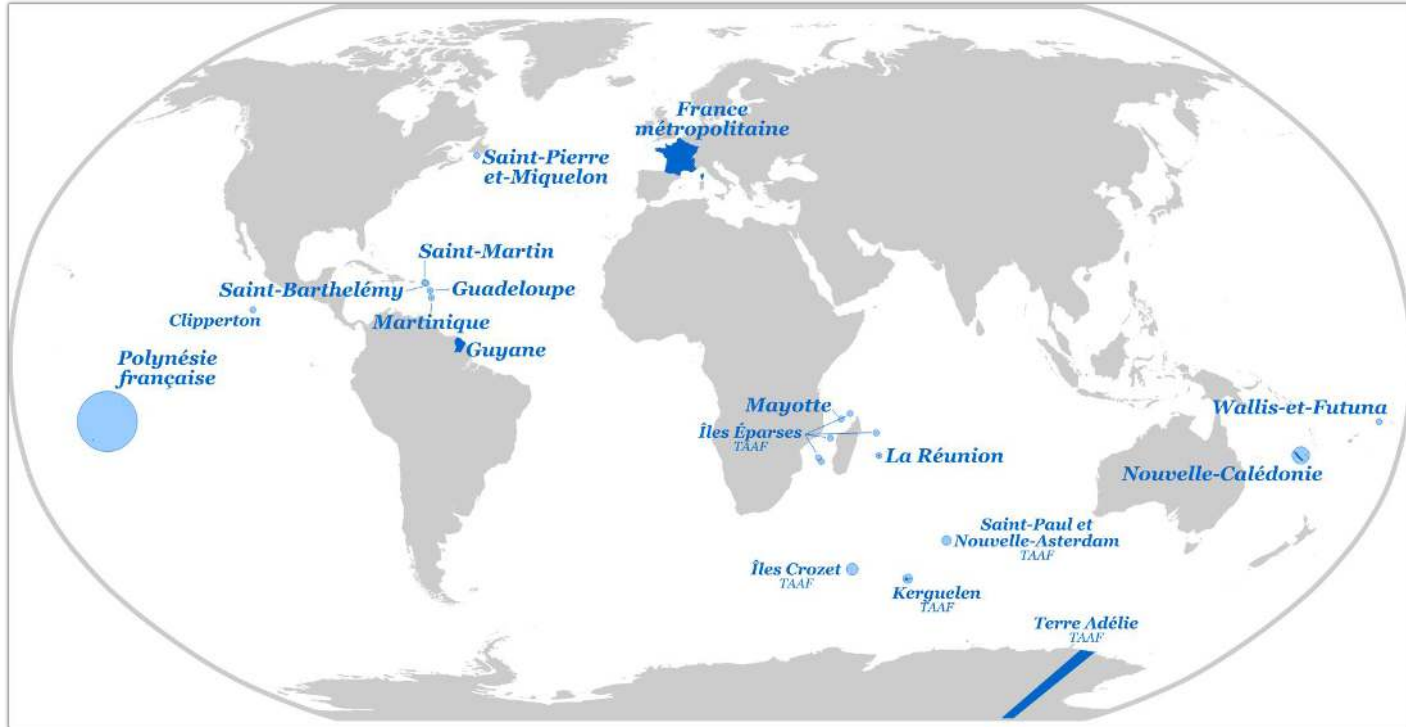


Découvrons l'internet de l'outre-mer français

Par Richard Coffre - Afnic
FGI 2019 du 04/07/2019

L'outre-mer français : une couverture mondiale



L'outre-mer : une France à part ?

Pendant des années, l'outre-mer a souffert d'une réelle fracture numérique :

- Prix exorbitants
- Faibles débits

=> Internet réservé à des “happy few”

=> “**Plan France Très Haut Débit**” lancé en 2013 pour améliorer l'infrastructure :
les câbles sous-marins

L'infrastructure : espace oublié de l'Internet mondial

Ce problème du déploiement nous amène à un des grands enjeux du XXIe siècle : **les câbles sous-marins**.

Ceux-ci, principalement de fait d'acteurs privés, assurent la transmission transcontinentale des données.

C'est ce qui permet à un internaute français de se connecter à un site américain.



Les câbles : 99% des télécommunications ...



Un déploiement par des acteurs privés

Les principaux acteurs de la pose de câbles sont :

- le français **Alcatel Submarine Networks**, leader du marché
- l'américain TE Subcom
- le japonais NEC
- ...
- et **Orange Marine**.

Kanawa : lien entre la Guyane et les Antilles



Qui financent les câbles ?

Une part non négligeable des navires cabliers est immatriculée sous pavillon français.

En revanche les investisseurs viennent plutôt d'outre-atlantique : les géants américains de l'Internet investissent dans les câbles pour disposer de plus de capacités.

Le Monde Informatique du 28/06/2019 :

Google annonce Equiano, un câble sous-marin reliant l'Europe à l'Afrique. Lisbonne-Le Cap, c'est le chemin qu'empruntera le prochain câble sous-marin optique de Google pour relier L'Europe à l'Afrique. Google a fait appel à Alcatel Submarine Networks pour la construction du câble, dont la première phase (du Portugal à l'Afrique du Sud) devrait s'achever en 2021.

Neutralité du web ?

Jusqu'à présent les fournisseurs d'accès, gestionnaires de l'infrastructure, étaient tenus de donner un accès égal à tous les sites et tous les utilisateurs.

Que va-t-il arriver avec la remise en cause de la neutralité du Net aux États-Unis ?

Internet des outremer : un outil de soft power

Le développement de l'internet de l'outre-mer a permis aux ultramarins d'avoir une offre Internet équivalente à la métropole.

C'était une nécessité pour accompagner la numérisation de l'état.

Mais n'est-ce pas aussi un levier pour la **stratégie internationale de la France pour le numérique** dont le premier axe est "*Promouvoir un monde numérique ouvert, diversifié et de confiance*" ?

Voyons quelques participations de la France.

Latin America and Caribbean Network Information Centre

Le LACNIC est responsable de l'attribution et de la gestion des adresses IP (IPv4, IPv6), des numéros de système autonome et de la résolution inverse pour la région Amérique Latine et Caraïbes.

=> L'objectif principal du projet +Raices est l'installation de copies de serveurs root anycast dans différents pays de la région LACNIC.

Organization of Eastern Caribbean States (OECS)

C'est une organisation de consultation, de coopération et d'action concertée entre plusieurs pays et dépendances des Antilles orientales. Ses domaines d'activité prioritaires sont actuellement le commerce, le transport, le tourisme durable et la gestion des catastrophes naturelles.

Le développement d'un Internet à haut débit est une condition sine qua non pour la réussite des missions décrites ci-dessus.

Le déploiement des câbles tels que le Kanawa y contribue fortement.

The Caribbean Peering and Interconnection Forum (CarPIF)

Le CarPIF est coordonné par le Caribbean Network Operators Group (CaribNOG) avec le soutien de l'Internet Society (ISOC), de la Caribbean Telecommunications Union (CTU), du American Registry for Internet Numbers (ARIN) et du Packet Clearing House (PCH).

Cette année, la réunion s'est tenue les 12 et 13 juin à la Grenade, dans le but de souligner le rôle actif joué par l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) dans le déploiement réussi des points d'échange Internet (IXP) dans des pays comme Grenade, Dominique, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les Grenadines.